

Les chauffages



Avec la chute de températures les chauffages sont remis en route à laau risque de faire de victimes, comme chaque hiver carles l'arrivée du froid est aussi synonyme de drames domestiques le coupable /le monoxyde de carbone(CO)

Qu'est- ce que le CO ?

Le CO est un gaz particulièrement toxique et mortel, inodore, et indétectable pour l'homme.

D'où provient le CO ?

Le gaz toxique du CO trouve son origine dans une combustion mauvaise, incomplète ou mal réglée, de combustibles tels que le bois, le charbon, le gaz, le butane, le propane, le pétrole.....

La présence de CO dans un local (cuisine, salle de bain, salon, garage...) provient d'un mauvais entretien, d'une mauvaise aération, d'une mauvaise installation ou d'un mauvais fonctionnement d'appareils de chauffage.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- ✓ Chaudières et chauffe-eau
- ✓ Poêles et cuisinières.
- ✓ Cheminées et inserts.

Appareils de chauffage a combustion fixes ou mobiles (d'appoint)

- ✓ Groupes électrogènes ou pompes thermique.
- ✓ Engins a moteurs thermique
- ✓ Tabagisme passif.

Que fait le CO ?

Le co se fixe sur l'hémoglobine qui ne tient plus son rôle de transporteur d'oxygène et provoque donc maux de tête, nausées, fatigue, malaise ou encore paralysie musculaire son action peut être rapide M dans cas les plus graves il peut entrainer en quelques minutes le coma voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Que faire au cas où vous soupçonnez une intoxication ?

- ✓ Aérer les lieux ? ouvrir portes et fenêtres, faire du courant d'air.
- ✓ Evacuer la victime hors de l'atmosphère polluée.
- ✓ Arrêter l'appareil présumé dangereux.
- ✓ Si la victime est consciente consulter immédiatement le médecin. Si la victime a perdu la conscience : la coucher sur son côté par terre sans appui-tête et appeler l'ambulance

Comment prévenir le CO ?

- ✓ L'installation et l'entretien régulier des appareils de chauffage et de production d'eau chaude doivent être confiés à des professionnels.
- ✓ Veillez régulièrement à une arrivée d'air frais dans la pièce par les grilles d'aération ou les fenêtres .ne jamais calfeutrer entièrement et hermétiquement le local.
- ✓ Il est très important d'avoir les conduits d'air de fumée et la cheminée en parfait état et ceux-ci ne peuvent en aucun cas être bouchés.
- ✓ Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.

Pour plus d'information

Direction du commerce de la wilaya de mostaganem

Adresse: Cité administrative de la wilaya

Tel: 045.30.97.16 Fax: 045.30.97.17

E-mail: dcwmostaganem@mincommerce.gov.dz

info@dcw-mostaganem.dz.